

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 24 mai 2018

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M. Gasnier, M. Bérel, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M. Faucher.

Pouvoirs : M^{me} Knedlik à M^{me} Bouteiller, M^{me} Kiszko à M. Kepa, M^{me} Sohier à M. Gasnier, M. Marie à M. Roussel.

- Tirage au sort de six Jurés d'Assises dans la liste électorale.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un avenant au Contrat de Territoire conclu avec le Conseil Départemental du Calvados et la Communauté de Communes du Pays de Falaise.
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat pour l'installation d'une vidéo-surveillance dans les écoles (fonds FIPDR). Coût total du projet : 17 503,30 € TTC.
- Conclusion d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le cabinet « Foncier Economie Développement Durable », pour un accompagnement dans le montage et le suivi des opérations « Suvez », « MJC », « Point Info » et « Sécurisation abords du collège ». Coût des honoraires : 29 400 € TTC.
- Signature d'une convention avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), dans le cadre du plan de lutte collective contre le frelon asiatique.
- Vote des participations communales pour les séjours des enfants de Potigny au centre aéré d'été 2018 : 97 € pour 6 semaines et plus, 81 € pour 5 semaines, 65 € pour 4 semaines, 49 € pour 3 semaines, 33 € pour 2 semaines et moins.
- Décision d'acheter, par l'intermédiaire du Comité de Jumelage Potigny-Jutrosin, trois tableaux issus de l'échange entre artistes français et polonais organisé récemment. Les œuvres ont été réalisées par Mirek Bobowski, Greta Grabowska et Jean-Pierre Gamard. Coût total : 2 000 €.
- Fixation du loyer annuel pour l'exploitation de terres agricoles communales (parcelles cadastrées ZA n° 34, 36 et 37) par M. Jean-Baptiste Marie : 815,22 € pour l'ensemble. Etablissement d'une convention.
- Désignation des coordonnateurs communaux pour le Recensement de la Population 2019. Principal : Mme Catherine Marie ; Suppléante : Mme Estelle Roussel.
- Achat en souscription de cent livres « Marie Joly » de Pierre Efratas, auprès de l'association « Les Joly chemins de la Brèche au Diable ». Coût total : 700 €.

Questions et informations diverses :

- réorganisation de la collecte des déchets ménagers depuis le 1^{er} mai (discussion collective) ;
- invitation à réfléchir sur l'opportunité d'acheter l'ancien commerce « Mazur » (carrefour Rue Général Leclerc/Route d'Argences) pour le réhabiliter (M. Kepa) ;
- multiplication des actes d'incivilité sur le territoire de la commune (M. Kepa) ;
- proposition d'acquisition d'un panneau d'information lumineux (M.M. Bérel et Gasnier) ;
- démolition de l'ancien magasin SHOPI (M. Gasnier) ;
- déménagement de la caserne des sapeurs-pompiers (M. Gasnier) ;
- projet de Maison de Santé (M. Gasnier).